

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Troubles addictifs 1 TP (INF-OPT TAD1 TP)

2025-2026

Code : S.SI.370.1973.F.25

Niveau : Module de base

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type de formation : Bachelor

Type : Module à option

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 2

Langue principale d'enseignement : Français Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence aux cours est obligatoire

3. Prérequis

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Avoir validé le module | <input type="checkbox"/> Avoir suivi le module |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis | <input type="checkbox"/> Autre : |

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

C. Rôle de Collaborateur·rice : Compétences Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

*En soutenant le point de vue des patient·es/client·es dans la prise de décision partagée (Cb3)

*En co-construisant le projet de soins interprofessionnel (interdisciplinaire) (Cb1 - Cb4)

D. Rôle de Leader : Compétences Db1 Db2 Db3 Db4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formateur·rice : Compétences Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

*En adoptant une posture réflexive (Gb1)

*En exerçant leur profession de manière autonome, compétente et responsable (Gb2)

Objectifs généraux d'apprentissage/Apprentissages Critiques

- Mener un soin relationnel avec des patient·es présentant des troubles liés à l'addiction.
- Comprendre la problématique de l'addiction et ses enjeux dans la relation de soin.
- Connaitre les différents traitements ciblés sur la problématique addictive.
- Comprendre les enjeux d'une collaboration interprofessionnelle au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
- Proposer des pistes d'intervention adaptées au patient en tenant compte de la dynamique relationnelle familiale.

Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Journée de cours sur les aspects généraux sur l'addiction : définition de l'épidémiologie et des tendances actuelles au niveau des traitements.
- Addiction sans substances : apports théoriques et simulations procédurales (repas thérapeutiques)
- Cours sur divers modèles thérapeutiques, TCC (thérapies cognitivo-comportementales)

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : | |
- conférence table ronde

5. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus ou document équivalent. Les conditions de validation et de répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

6. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | <input type="checkbox"/> Remédiation possible | <input checked="" type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.
La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec.

Conformément à l'art. 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 du juin 2020), la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

7. Remarques

8. Bibliographie principale

- Chinn, P. L., Kramer, M. K., & Sitzman, K. (2022). *Knowledge Development in Nursing*, (11^{ème} éd.). Elsevier.
- Cottraux, Jean. 2014. *Thérapies cognitives et émotions: la troisième vague*. 2e éd. Collection Médecine et psychothérapie. Issy-les-Moulineaux: Elsevier-Masson.
- Cungi, Charly. 2016. *L'alliance thérapeutique*. Nouvelle éd. Savoir faire psy. Paris: Retz.
- Guillo, Frédéric. 2005. « Parler d'alcool à Des Patients Qui Ne Demandent Rien... ». *Revue Médicale Suisse* 1(26):1712-16. doi:10.53738/REVMED.2005.1.26.1712.
- Lamas, C. et al. (2012). *Les troubles du comportement alimentaire*. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson
- Lejoyeux, M. (2023). Les addictions. Elsevier Masson
- Marcelli, D., Braconnier, A., & Tandonnet, L. (2018). Les conduites alimentaires et leurs troubles. *Adolescence et psychopathologie*. (pp. 201-243) Elsevier Health Sciences.
- Morgan, Karyn I, & Townsend, Mary C. (2022). Les troubles des conduites alimentaires. Dans Townsend, Mary C. *Psychiatrie et santé mentale* (pp. 511-534). Editions du renouveau pédagogique.

<https://www.unisante.ch/fr/formation-recherche/recherche/publications/raisons-sante/raisons-sante-319>

9. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

Responsable de module : Etienne Bernoulli

Descriptif validé le 4 février 2026, par la Doyenne, Gora da Rocha

